

L'ENTPE s'associe aux universités et écoles d’enseignement supérieur de Lyon-Saint-Étienne pour soutenir les étudiants

L’ENTPE est signataire d'un communiqué des universités et des écoles d'enseignement supérieur de Lyon-Saint-Etienne à la suite des événements dramatiques survenus au sein de la commnauté universitaire.

Après plusieurs mois de mesures sanitaires extrêmement restrictives pour l’ensemble de la population, et tout particulièrement les étudiants, il est impératif d’apporter des réponses fortes à la très grande fragilisation des jeunes qu’engendre la crise.

/// La jeunesse est notre avenir et elle est notre priorité

Dès le début de la crise sanitaire, et durant ces dix derniers mois, nos établissements se sont mobilisés et se sont engagés dans de nombreuses actions de soutien, avec l'appui des collectivités territoriales (Région Auvergne-Rhône-Alpes, Métropole de Lyon). Le MESRI a annoncé différentes mesures pour accompagner les étudiants (postes de psychologues, recrutements de tuteurs étudiants et de médiateurs, renforcement de certaines aides sociales). Un plan national ambitieux pour la population estudiantine doit compléter ces mesures ponctuelles.

Au-delà de l'accompagnement social et psychologique des étudiants, la priorité actuelle est le retour des étudiants sur nos campus dans le respect des règles sanitaires qui s'appliquent dans les autres établissements d'enseignement. Il est urgent pour les étudiants de reprendre les activités pédagogiques en présentiel et de retrouver les liens entre tous les acteurs de la vie universitaire sur nos campus.

/// En complément, nos établissements vont renforcer leur mobilisation commune pour le soutien des étudiants, en particulier en :

- **Rappelant les dispositifs existants** : mécanismes d'aide et structures d'écoute qui permettent déjà de rencontrer, d'écouter et d'accompagner nos étudiants en situation de détresse ;
- **Amplifiant le repérage des étudiants en difficulté ;**
- **Développant les dispositifs de lutte contre le non-recours aux droits pour que les étudiants isolés ou en difficulté puissent effectivement bénéficier des aides qui leur sont destinées.**

Ces actions seront accompagnées, lorsque cela est pertinent, du déploiement de mesures nouvelles, adaptées à l'évolution de l'épidémie et la gravité de la situation. Elles seront développées en lien avec les professionnels de santé, les étudiants, les élus étudiants, le Crous, les réseaux associatifs et les collectivités.

Nous rappelons qu'au niveau des établissements du site de Lyon-Saint-Etienne, plusieurs services d'aide, d'écoute et de soins sont disponibles et

accessibles à tous les étudiants :

- Les Services de santé des universités et établissements d’enseignement supérieur de Lyon et Saint-Étienne ; annuaire complet sur : universite-lyon.fr/masante, rubrique carnet d’adresses
- Nightline Lyon : 04 85 30 00 10 (de 21h à 2h30 du matin) https://www.nightline.fr/lyon
- Écoute Étudiants Lyon : 07 64 42 92 59
- LIVE (Ligne Info Vinatier Écoute) : 04 37 91 55 99
- Le Centre de prévention du suicide : 04 37 91 52 10 cps@ch-le-vinatier.fr
- Fil santé jeune : https://www.filsantejeunes.com

>> Accédez au communiqué complet